



Entraide et solidarité AF 447

Association Loi 1901 (Siret 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)
Maison des associations, 22 rue Deparcieux – BL 91-75014 Paris
Tél : +33 6 61 63 10 60
Courriel : Entraide@asso-af447.fr
Site Web : www.asso-af447.fr
Président : Jean-Baptiste Audousset

CR de la réunion AF du 27/05/2011

Le 27 mai 2011, s'est tenue de 18h. à 19h. au siège d'Air France des Invalides une réunion afin de finaliser la cérémonie d'hommage aux disparus du crash aérien du 1^{er} juin 2009. Le compte rendu ci-joint vous en présente le contenu exhaustif.

Ordre du Jour :

- 1- Recueillir les souhaits de l'association
- 2- Présenter le déroulement de la journée du 1^{er} juin
- 3- Questions diverses
- 4- Informations

➤ *Etaient présents :* Ms Plissonnier ; Lebel ; Abbas représentant la compagnie Air France. Stéphane Declerck ; Claude Declerck ; Ophélie Toulliou ; Gilles Lamy ; Philippe Boëns pour l'association Entraide et Solidarité AF447.

1° Présentation du déroulement par AF :

Cette journée est présentée comme plus libre et plus ouverte que la cérémonie de 2010.

2° Organisation et intendance

Accueil dans l'une des deux salles pour s'enregistrer :

- Fourniture d'un badge « contremarque » qui permettra l'accès aux salles et au cimetière.
- Badge avec le nom + la salle
- Fourniture d'un plan de localisation des salles et du cimetière
- Fourniture d'un livret avec les textes lus lors de l'hommage de 15h

Il y aura deux salles :

- 66 rue Pelleport pour les familles françaises et allemandes (à 10 mn à pied du cimetière)
- 21 rue Boyer « Salle Bellevilloise » pour les familles étrangères et personnels AF (à 15 mn du cimetière)
- Ouverture de 10h à 17h ;
- Possibilité d'y déposer des bagages ;
- Présence des référents AF auprès des familles qui seront munis de badge identifié « accueil famille » *
- Buffet accueil en permanence ;
- Repas servis entre 12h et 14h.

* dans le souci d'une discrétion adaptée à chacune

Père Lachaise :

- 2 navettes par salles pour se rendre toutes les 10 minutes vers le cimetière ;
- Ouverture de 10h à 17h ;
- Pas de journalistes ;
- Pas de vidéo comme aux cérémonies précédentes ;
- Espace réservé entre l'allée centrale et le pourtour de la stèle avec sonorisation ;
- Présence de fleurs pour déposer sur la stèle ;
Possibilité de déposer des objets dans des coupoles et qui seront définitivement mis sous la stèle après la cérémonie ;
- Possibilité d'écrire de petits textes pour les déposer également dans ces coupoles.

15h Hommage collectif avec lecture de textes : (n'excédant pas 30 à 40 min)

- Hommage par le Directeur Général AF ;
- Hommage œcuménique des 4 religions monothéistes (catholique, musulmane, juive, protestante)
- Un texte profane en Anglais ;
- Un texte profane en Allemand ;
- Un poème de Charles Baudelaire « Invitation au voyage » par les familles (le nom de Corinne Soulas évoqué) ;
- Un poème Paul Eluard « Un sourire » pour AF.

Départs :

- Possibilité de prendre des navettes pour se rendre aux aéroports en s'inscrivant au préalable à l'accueil ;
- Rien de prévu pour les départs vers les gares.

3° Informations du domaine privé :

- AF organise à son siège un hommage pour les familles du personnels AF du vol. Ensuite ces familles se rendront vers 12h00 dans la salle Bellevilloise

- L'association « Notre Dame des Ailes * » organise une messe en hommage aux victimes du vol à 18h30 en l'église St Louis des Invalides.

** Elle a pour but de promouvoir le catholicisme dans le monde Aérien et de l'Espace. C'est elle qui réalise la messe télévisée à chaque Salon du Bourget.*

- Après demande de la part d'AF, les autres religions n'ont pas sollicité d'intervention lors de la cérémonie

4° Divers :

Les gravures des noms sont terminées depuis le 25 mai pour celle du Brésil et depuis 15 jours pour celle du Père Lachaise. Il y a 222 noms de gravés (seules 5 familles brésiliennes n'ont pas communiqué leur souhait et une famille chinoise a refusé). AF souligne que cela ne sera plus possible de le faire sur la stèle du Brésil compte tenu des contraintes techniques.

Pour la cérémonie du 1^{er} juin, AF ne diffusera plus d'informations supplémentaires aux familles autres que celles déjà reçues. Cependant pour plus de renseignements, les membres peuvent toujours se rapprocher de leurs référents de leur région s'ils les connaissent.

5° Questions autres :

Gilles : « Concernant la difficile phase très controversée du relevage des corps » :

Est-il envisageable de mettre nos proches sous la stèle au Père Lachaise ?

AF indique qu'il est prévu un caveau à l'origine pour les corps non identifiés. Ils précisent que l'ambassadeur des familles a indiqué le mode opératoire :

- Retour de corps en France ;
- Identification ;
- Prise en charge par les assureurs d'AF pour les transports et les cérémonies ;

Air France n'oppose aucune objection à ce projet ; néanmoins, émet l'éventuelle réserve que certaines familles pourraient penser à une appropriation privée d'un lieu de mémoire collective.

Les représentants de L'Association AF447

Plan d'accès au cimetière du Père Lachaise

- 21 rue Boyer, 75020 Paris

